AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-3-69 900370

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I02 - MARS 1969/5

LES ACARIENS NUISIBLES AUX ARBRES FRUITIERS

Les espèces les plus nuisibles sont :

L'araignée rouge (Panonychus ulmi) ; l'araignée jaune (Tetranychus atlanticus)

PANONYCHUS ULMI

C'est l'espèce la plus nuisible et la plus répandue. Elle existe dans tous les vergers méridionaux de pommiers.

Elle provoque en été la décoloration des feuilles et parfois leur chute prématurée.

Les oeufs d'hiver de couleur rouge sont groupés certaines années en masse dans les blessures et sur l'écorce du tronc et des charpentières.

Les éclosions commencent dans la deuxième quinzaine de mars dans les zones littorales et toutes les situations précoces; le rythme des éclosions dépend des conditions climatiques.

Le maximum des éclosions se situe en général dans la deuxième quinzaine d'avril et coïncide fréquemment avec la fin de la floraison.

Les premières pontes d'été sont déposées à partir de la fin avril et se poursuivent pendant tout l'été

On observe généralement une "explosion" des populations au début du mois de juin.

Les prochains bulletins préciseront les périodes critiques, c'est-à-dire les dates d'intervention les plus opportunes.

On pourra intervenir de diverses manières :

I° - Traitement d'hiver ou de début de végétation.

On pourra utiliser :

Avant tout départ de végétation : Les Huiles jaunes. Leur action sur les oeufs d'acariens n'est pas toujours suffisante, dans le cas de pontes très abondantes.

En début de végétation :

Jusqu'au stade bouton rose : les oléoparathions
le Dicofol
le Tétrasul
le Chloropropylate

ou des produits à action mixte :

le Binapacryl
le Chinométhionate

également efficaces contre les oïdiums.

P 349

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

Pendant et après la floraison :

Les acaricides spécifiques : Binapacryl
Dicofol
Chlorphenamidine
Tetradifon
Tetrasul
etc...

On pourra ajouter à cette liste le Chinométhionate.

Cependant, si cet acaricide est parfaitement toléré par le pêcher et la grande majorité des variétés de pommiers, sur Golden delicious, lorsque l'état hygrométrique est élevé et pendant la période d'induction au Russeting, il peut aggraver cette altération de l'épiderme, comme beaucoup d'émulsions.

Les interventions ultérieures dépendront de l'importance des populations.

Cependant, les interventions acaricides répétées trop tardives sont souvent inutiles: difficultés d'atteindre les acariens et développement de populations résistantes.

TETRANYCHUS ATLANTICUS

C'est l'araignée jaune des vergers et des cultures maraîchères. Elle hiverne au pied des arbres et sur les plantes basses à l'état adulte.

Elle envahit le verger, assez tard, mais elle peut pulluler en été et devenir très nuisible.

Les acaricides suivants peuvent être utilisés :

Binapacryl
et Dicofol

La répétition à une cadence trop rapide des traitements avec des esters phosphoriques aggrave directement et indirectement la pullulation des acariens; P. ulmi et T. atlanticus.

P. BERVILLÉ - M. BEZUT

Tirage du 4 mars 1969.

CULTURES MARAICHÈRES DE PLEIN CHAMP

FRAISIER -

En raison des conditions de végétation très particulières du fraisier en Languedoc, laquelle ne marque pratiquement pas d'arrêt, bien qu'elle soit ralentie pendant une courte période hivernale, des traitements précoces s'avèrent indispensables contre certaines maladies et ravageurs.

Pucerons :

Plusieurs espèces de pucerons s'attaquent au fraisier mais deux d'entre elles sont plus fréquemment rencontrées : le puceron vert du fraisier et le puceron jaune du fraisier. Ce dernier est, par ailleurs, un dangereux vecteur de maladies à virus.

La lutte contre les pucerons doit débuter dès leur apparition, laquelle peut avoir lieu en hiver certaines années. Utiliser un des nombreux aphicides autorisés en cultures maraichères tout en respectant strictement la législation tant au moment de la floraison (abeille) que de la récolte (consommateurs).

Acariens :

Ce sont les Tétranyques qui nous intéressent tout particulièrement. Deux espèces très polyphages peuvent pulluler sur fraisier. Du fait d'un repos végétatif très réduit et du départ en végétation très précoce des fraisiers dans nos régions, ces acariens sont présents en permanence sous toutes leurs formes. La lutte doit donc s'inspirer de cette particularité. Les acaricides spécifiques, en alternant les produits pour éviter le phénomène d'accoutumance, donnent de bons résultats. Selon qu'il s'agit d'araignées rouges (Tetranychus atlanticus) ou jaunes (Tetranychus ulticae) , le choix du produit variera mais le volume de la pulvérisation et la parfaite exécution de cette dernière ont une importance déterminante.

Botrytis :

C'est la pourriture grise, laquelle reste une des plus graves maladies des organes aériens du fraisier dans nos régions.

En Languedoc, un début partiel de floraison peut avoir lieu fin février, début mars, selon les années, floraison d'ailleurs souvent détruite par une gelée mais qui n'en constitue pas moins un terrain favorable aux premières attaques de la maladie. Le Botrytis peut donc apparaître très tôt et se propager, surtout par temps humide ou à l'occasion d'irrigations exagérées.

Par ailleurs, l'azote, s'il est un élément indispensable à l'obtention de beaux fruits, n'en constitue pas moins un élément favorable aux attaques de Botrytis.

Il est donc important de traiter très tôt, dès l'apparition des premières fleurs et non comme celà est pratiqué dans les régions plus septentrionales, 15 jours avant la pleine floraison.

L'intérêt qu'il y a de ne pas tacher les fruits à l'approche de la maturité et l'obligation de respecter les conditions d'emploi de certains fongicides, imposent un parfait état sanitaire qui dispensera alors de traiter trop près de la récolte.

Certaines variétés particulièrement sensibles au Botrytis rendent encore plus impératives ces précautions préventives.

P3.50

Les fongicides efficaces contre le Botrytis du fraisier sont : la dichlofluanide, le phaltane, le captafol, le captane et le thirame. Seule la dichlofluanide est soumise à un délai d'emploi de 7 jours avant la récolte.

Le Botrytis étant également favorisé par l'humidité excessive du sol ou l'eau stagnante dans les terres relativement lourdes, la culture sur buttes et le paillage constituent des mesures préventives intéressantes contre la maladie.

Oïdium :

L'Oïdium peut s'observer tout au long de la végétation active dans des expositions favorables et tout particulièrement sur les variétés sensibles. Selon les conditions climatiques rencontrées fin février, début mars, la maladie peut reprendre une certaine activité nécessitant alors la reprise des traitements.

Les fongicides recommandés contre l'Oïdium du fraisier sont le soufre, le Binapacryl, l'Oxythioquinox, le Dinocap et le Drazoxolon.

Les applications de Binapacryl doivent cesser 2I jours avant la récolte.

Dessèchement printanier du fraisier :

Cette grave maladie du fraisier qui parait se généraliser dans nos régions et affecte diverses variétés qui lui sont sensibles (Senga Précosa, Fréja, Régina, Talisman, et tout particulièrement Précoce des Halles en Languedoc) est occasionnée par un champignon qui s'installe au collet des plants, les fait se dessécher de différentes façons selon les variétés et entraîne souvent leur mort.

Aucun traitement ne peut être actuellement recommandé contre cette maladie.

Pour le moment tous facteurs qui assurent une bonne reprise des plants et leur bonne végétation doivent être recherchés pour essayer de placer les plantations dans les meilleures conditions de résistance.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Nous rappelons que pour toutes les cultures maraîchères et en particulier pour le fraisier qui est assimilé à ce type de production, les interdictions ou les restrictions d'emploi des antiparasitaires doivent être scrupuleusement observées.

En ce qui concerne les insecticides endothérapiques (systémiques) il faut savoir que : le dimefox, l'oxydemeton méthyle, le phosphamidon et le vamidothion sont strictement interdits. Par contre, le Mévinphos, le Diméthoate, le Formothion et l'Endothion sont autorisés avec des délais respectivement fixés à 7,7,7 et 2I jours de la récolte.

POIREAUX -

Teigne :

Le récent réchauffement des jours derniers a ramené une certaine activité des chenilles de la Teigne que l'on peut apercevoir sur le feuillage.

Un traitement doit donc être exécuté sans délai - Utiliser un insecticide à base de D.D.T. ou de Carbaryl.

P.CHRESTIAN - J.LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P.BERVILLE

Tirage du 4 Mars 1969